



primocom
IMMOBILIER NEUF



| ETAGE | TYPLOGIE | N° DE LOT |
|-------|----------|-----------|
| RDC | 4 Pièces | A 04 |

| | |
|--------------------------|----------------------------|
| ENTREE | 5,50 m ² |
| SEJOUR/CUISINE | 30,67 m ² |
| CHAMBRE 1 | 10,91 m ² |
| CHAMBRE 2 | 11,82 m ² |
| CHAMBRE 3 | 10,01 m ² |
| SDB | 5,29 m ² |
| SDE | 2,87 m ² |
| WC | 1,83 m ² |
| BUANDERIE | 2,11 m ² |
| DEGAGEMENT | 9,98 m ² |
| SURFACE HABITABLE | 90,99 m² |
| TERRASSE | 9,59 m ² |

Hauteur sous plafond : 2,50 m

| LEGENDE | |
|---------|--------------------------|
| | CONNECTEUR OU RADIATEUR |
| | SÈCHE-SERVIETTES |
| | RETOMBÉE DE POUTRE |
| | FAUX-PLAFOND, SOFFITE |
| | TABLEAU ÉLECTRIQUE |
| | FENÊTRE |
| | PORTE-FENÊTRE |
| | LL LAVE-LINGE |
| | LV LAVE-VASSILLE |
| | R RÉFRIGÉRATEUR |
| | BC BÂSE COULISSANTE |
| | VR VOILET ROLANT |
| | AV ALLÈGE VITRÉE |
| | PL PLACARD |
| | ECS Eau Chaude Sanitaire |

ECHELLE : DATE: 15/12/2020 INDICE : H

Compte-tenu de la déclivité du terrain, le niveau de référence pour l'appellation des étages est le Rez-de-Chaussée, correspondant au niveau d'accès à chaque bâtiment. Le Rez-de-Jardin (Bâtiment A exclusivement) est situé un niveau en dessous du Rez-de-Chaussée.
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements ou réseaux divers. Les emplacements dévolus aux équipements ménagers et à ceux liés au lavage du linge sont représentés en correspondance avec les différents raccordements nécessaires en électricité et en eau; aucun de ces éléments n'est fourni.
Les hauteurs de seuil des porte-fenêtres ne pourront être supérieures à 20cm conformément aux exigences réglementaires.
Le nombre, la taille et l'emplacement des radiateurs sont donnés à titre indicatif et seront précisés après une étude thermique.
Les surfaces et les hauteurs sous plafond indiquées sont approximatives. Les retombées, soffites et faux-plafonds ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif.
La forme des jardins (pente et talus) n'est pas figurée ou l'est à titre indicatif; l'emplacement des arbres, arbustes et plantations éventuelles n'est pas contractuel.